

West Indies Spa
by
Bulles et Beautés

(+590) 690 72 65 22
(+590) 690 22 32 61
www.westindies-spa.com

Book online via Planity

AGORA IDN
www.agora-idn.com
COMPTABILITÉ - FISCALITÉ - SOCIAL
EXPERTISE COMPTABLE DEPUIS 1983
CRÉATION - CONSEIL - AUDIT

A votre disposition pour vous recevoir dans ses bureaux pour toute information ou mission comptable.

Un expert-comptable :
Monsieur Luc LEFEVRE
Commissaire aux Comptes

Siège social : AGORA IDN
34/35 rue de la Canne à sucre
Hope Estate SAINT-MARTIN
Tél. : 06 23 47 95 15
Bureau : 05 90 52 09 46
E-mail : agora.idn@gmail.com

Société Audit-Social-Juridique d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau des experts-comptables de l'ordre de Guadeloupe

ENVIRONNEMENT

UNE COMPÉTENCE QUI POSE QUESTION



**Sargasses :
quid des filets ?**

page 03

**St-Barth :
l'actu de l'île sœur**

page 04

**Reconduction
du Pass' Sport**

page 06

**Multi
CHANGE**
Change & services

RUE KENNEDY
8H00 - 17H00

HOPE ESTATE
8H00 - 17H00

Western Union

RUE KENNEDY
8H00 - 16H30

HOPE ESTATE
8H00 - 16H30

TRAITEMENT ANTI TERMITES
Cell : 06 90 62 44 20

**ATLANTIC
PEST
CONTROL**
APC-SXM.COM

Désinsectisation ★
Traitement anti termites ★
Désinfection ★
Dératisation ★

OFFRES DE RENTRÉE

JUSQU'À
7 500€*
DE REMISE

SELTOS, TASMAN, SORENTO

KIA

SO REMAR

SOREMAR BELLEVUE
SHOWROOM
Lun-Ven 8h - 18h / Sam 9h - 12h30 - Tél 0590 51 18 92

SOREMAR GALISBAY
GARAGE 8h - 12h / 14h - 17h - STANDARD 0590 51 05 00
ATELIER (SAV) 0590 51 05 09 - PIÈCES DE RECHANGE (PR) 0590 51 05 06

* Voir conditions en concession

Compétence environnementale : une autonomie nécessaire ou un risque supplémentaire ?

Dans le cadre de la révision de son statut, la Collectivité souhaite obtenir la compétence environnementale, aujourd'hui encore exercée par l'État. Mais est-il raisonnable d'assumer une nouvelle responsabilité alors que le territoire peine déjà à mobiliser certains financements et à exercer pleinement les compétences dont il dispose ?



Crédits photos SV Zanshin

Saint-Martin est la dernière collectivité d'outre-mer régie par l'article 74 de la Constitution à ne pas exercer cette compétence. Elle estime désormais réunir les capacités nécessaires pour définir et mettre en œuvre sa propre politique environnementale. Le projet prévoit la création d'un Code de l'environnement propre à Saint-Martin, d'un établissement public consacré à l'adaptation climatique et d'un Fonds de protection des écosystèmes. Le transfert serait accompagné d'une période transitoire pouvant aller jusqu'à cinq ans, durant laquelle les services de l'État continueraient à assurer certaines missions de contrôle. Son coût est estimé par la Collectivité

à 53,5 M€ sur huit ans. Cette somme devrait couvrir les dépenses de fonctionnement, les investissements nécessaires et une compensation destinée à rattraper ce que la Collectivité considère comme des insuffisances historiques en matière de protection environnementale. Cependant, cette estimation reste à négocier et à valider. La loi organique prévoit bien que tout accroissement net de charges résultant d'un transfert de compétences doit être accompagné de ressources équivalentes.

La Collectivité cherche parallèlement à structurer son action. Le Conseil exécutif a approuvé, le 11 juin dernier, l'adhésion au programme « Territoire engagé pour la transition écolo-

gique » de l'ADEME. Ce dispositif doit permettre de réaliser un diagnostic, d'élaborer un plan d'action, de former les agents et d'évaluer régulièrement les résultats obtenus. La transformation de la commission ad hoc consacrée à la transition écologique en commission de suivi de la COP territoriale va dans le même sens. Ces initiatives témoignent d'une volonté de préparation. Elles ne constituent toutefois pas encore la preuve que la Collectivité dispose des moyens humains, juridiques, techniques et surtout financiers nécessaires pour exercer une compétence aussi vaste.

POUR OU CONTRE ?

Le territoire est directement exposé aux effets du changement climatique : recul du trait de côte, submersion marine, intensification possible des phénomènes cycloniques, dégradation des récifs, pollution du lagon, échouages de sargasses ou encore pression croissante sur les espaces naturels.

Les réponses nationales ne sont pas toujours adaptées. Une réglementation locale pourrait permettre d'agir plus rapidement, d'adapter les normes aux contraintes et de renforcer la coopération avec Sint Maarten. Le transfert pourrait aussi apporter davantage de cohérence entre l'environnement, l'urbanisme, l'énergie, le logement et la fiscalité, déjà placés sous la responsabilité de la Collectivité. Celle-ci « pourrait », par exemple, instaurer des règles de construction plus exigeantes, protéger certains secteurs menacés, créer une fiscalité environnementale locale ou conditionner certains projets à des obligations de compensation écologique. Mais en disposant de la compétence environnementale, la Collectivité ne pourrait plus expliquer les retards ou les insuffisances par le partage des responsabilités avec l'État.

Par ailleurs, exercer une compétence ne consiste pas seulement à voter un code territorial. Il faut disposer de juristes capables de rédiger et de sécuriser les textes, d'ingénieurs et de techniciens pour instruire les dossiers, d'agents assermentés pour contrôler leur application, de moyens d'analyse scientifique et d'une capacité à défendre les décisions devant les juridictions. Or les difficultés rencontrées dans la reconstruction post-Irma constituent un avertissement. Dans son rapport publié en mars 2025, la Chambre territoriale des comptes indiquait que, sur près de 230 M€ de financements mobilisés pour la reconstruction, seuls 52,7 M€ avaient

effectivement été dépensés. Elle expliquait notamment ce décalage par une insuffisance des capacités d'ingénierie et de conduite des projets. L'adhésion à un programme de l'ADEME peut fournir une méthode et un accompagnement, mais elle ne remplacera ni les effectifs, ni l'expertise juridique, ni les capacités de gestion financière. Avant d'accepter une nouvelle compétence, il faudrait donc connaître précisément le nombre de postes nécessaires, le calendrier des recrutements, les qualifications recherchées et le coût durable de cette administration environnementale. La question est d'autant plus importante que la compensation annoncée porte sur huit ans. Que se passera-t-il ensuite ? La Collectivité devra-t-elle assumer seule l'ensemble des dépenses ?

URBANISME ET ENVIRONNEMENT ENTRE LES MÊMES MAINS

La Collectivité maîtrise déjà l'urbanisme et délivre les autorisations de construire. Une majorité politique volontariste pourrait adopter des normes plus strictes que celles actuellement applicables. Mais une majorité favorable à l'aménagement ou soumise à une forte pression foncière pourrait également assouplir les règles, réduire certaines zones protégées ou multiplier les dérogations.

En 2014, un rapport parlementaire rappelait déjà que la pression foncière exercée sur le littoral avait contribué au maintien de la compétence environnementale entre les mains de l'État. Le rapport estimait le transfert prématuré en raison des difficultés rencontrées dans l'exercice des compétences déjà acquises et de la complexité des normes nationales et européennes. Il recommandait néanmoins de préparer ce transfert dans un délai de sept à dix ans. Plus de douze ans se sont écoulés : la demande n'est donc pas précipitée au regard de ce calendrier, mais la réalité de la préparation doit désormais être démontrée.

Si le transfert permet de renforcer les protections et de mieux adapter les politiques au territoire, il peut constituer une avancée majeure. S'il se limite à concentrer entre les mêmes mains l'urbanisme, les autorisations et les règles environnementales, sans contrôle indépendant, le risque d'un affaiblissement des garde-fous et d'une urbanisation accrue ne pourra pas être écarté.

A.B

ZION SOCIAL CLUB
Bar à jeux
Anse Marcel Marina - Saint Martin

VENDREDI 4 SEPTEMBRE
START 19H30
TOURNOI DE BELOTE
UN APRÈS-MIDI DE JEU, DE RIRE ET DE PARTAGE !
À NE PAS MANQUER !
AMBIANCE GARANTIE
BUVETTE & SNACKS
SUR PLACE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE
START 19H
LIVE MUSIC ROCK
DÉTENTE, FUN & BONNE AMBIANCE
AU RENDEZ-VOUS !
AMBIANCE ROCK GARANTIE !

ACTIVITÉ ENFANTS
ATELIER DESSIN ET PEINTURE
LAISSE LIBRE COURS À TON IMAGINATION !
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
DE 14H30 À 17H
ENTRÉE 20€

ANSE MARCEL MARINA
Infos et réservations au 05 90 29 96 01 - 06 90 52 75 85

Fourrière animale : du 7 au 22 septembre

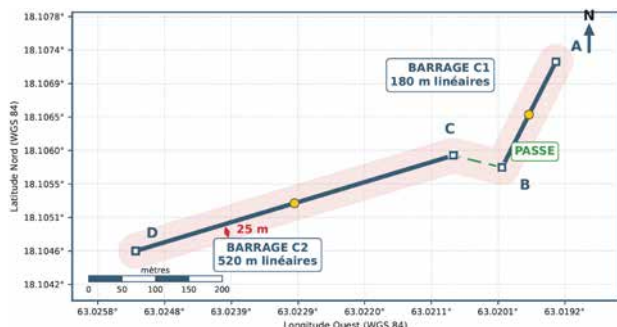
La fourrière animale sera à nouveau présente sur le territoire à partir du lundi 7 septembre pour un peu plus de deux semaines. Elle a pour mission de capturer les chiens en divagation sur le domaine public. Les propriétaires sont donc priés de garder leurs animaux attachés et de les surveiller, même après la phase de capture. Pour rappel, l'arrêté territorial n°033-2014 portant règlement des conditions de détention des animaux de compagnie et de leur circulation sur la voie publique

stipule qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur le territoire de la Collectivité. Posséder un animal est une responsabilité qui nécessite toute l'attention du propriétaire.

Afin d'éviter tout incident, les chiens doivent être tenus en laisse et les chiens dits dangereux nécessitent obligatoirement une muselière. Informations : Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie - 05 90 87 50 04 ou 06 90 88 69 29.

Où en est-on des barrages anti-sargasses quatre ans plus tard ?

Une saison aura encore passé avec son lot d'échouements et les filets déviants maintes fois promis ne sont toujours pas installés. Fort heureusement, Météo-France annonce un ralentissement des radeaux et bientôt des courants contraires qui vont les repousser vers l'Afrique de l'Ouest.



En septembre 2022, le premier comité de pilotage « sargasses » avait été installé. Préfecture et Collectivité, lors d'une conférence de presse, annonçaient alors la « pose, à titre expérimental » pour mai 2023, avant le début de la saison, de filets de barrage dans la baie de Cul-de-Sac et dans la baie de l'Embouchure. Lors de cette même conférence, les autorités indiquaient également que le territoire allait se doter de capteurs fixes automatisés, installés sur les côtes impactées, pour faire des relevés en continu des émanations d'hydrogène sulfuré. Depuis, l'eau a coulé et avec elle les sargasses se sont échouées. C'est seulement lors du COPIL d'octobre 2025 que les barrages déviants à Cul-de-Sac et à l'Étang aux Poissons ont été validés pour un marché d'1 M€. L'installation de ces infrastructures avait donc été annoncée pour mai-juin de cette année, soit juste avant le pic de la saison. Mais au mois de mai, la Collectivité repoussait l'installation à début juillet. Finalement, les filets ne sont arrivés sur le territoire que mi-juillet. Lors d'une conférence de presse le 31 juillet, nouvelle promesse et nouveau report : l'installation des

deux sections de 180 m et 520 m dans la baie de Cul-de-Sac sera faite en août, puis le déploiement d'un second filet à l'embouchure de l'Étang aux Poissons à Quartier d'Orléans, en septembre. Août est passé... les filets ne sont toujours pas dans la baie de Cul-de-Sac. L'installation était suspendue à un arrêté d'interdiction de mouillage qui a été publié le 29 août seulement par la Collectivité. Les plaisanciers ont jusqu'au 11 septembre pour déplacer leur embarcation.

Un braquage qui finit droit dans le mur

Samedi dernier, il est presque 23h lorsqu'un violent accident de la circulation se produit sur la RN7 au niveau du carrefour de la Baie Orientale.



Un véhicule a terminé sa course dans le mur en pierres de l'entrée des Jardins d'Orient Bay après avoir effectué une longue glissade sur la chaussée. À peine la voiture est-elle immobilisée qu'un homme en sort et se dirige en courant dans le parc de la Baie Orientale, suivi de peu par un autre individu portant une cagoule et des gants. Les agents de sécurité postés à l'entrée du site tentent de l'interpeller mais les deux hommes les évitent. Se sentant coincés, ils font volte-face et, tandis que l'un d'eux s'enfuit vers Quartier d'Orléans, l'autre homme est finalement interpellé par les agents de sécurité du site.

LE SAUT DE LA MORT

De retour au poste, ceux-ci apprennent alors que les deux individus auraient volé la voiture pour commettre un braquage à main armée peu de temps avant de perdre le contrôle du véhicule dans leur course-poursuite avec les services de la Gendarmerie nationale arrivés sur les lieux. Une première constatation permet d'établir qu'un troisième homme se trouvait lui aussi dans la voiture, et qu'il se serait éjecté de celle-ci avant l'impact final. Il est retrouvé sans vie, quelques mètres plus loin, n'ayant visiblement pas survécu à sa chute sur la chaussée.

Les pompiers ayant rejoint le SMUR sur place, les gendarmes tentent alors de récupérer des traces ou des indices nécessaires aux constatations d'usage. Une enquête devra déterminer les circonstances exactes du braquage, de l'accident et le rôle joué par chacun des protagonistes.

JMC

Transport scolaire

Les lignes du transport scolaire mises en place par la Collectivité sont effectives depuis le jeudi 3 septembre. Les horaires des différentes lignes desservies sont disponibles sur le site du journal : www.le97150.fr

Pour les retardataires : le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la Collectivité (www.com-saint-martin.fr/actualites). Il est à déposer au service du transport scolaire à l'annexe de la Collectivité (rue de la Liberté, ancienne école Bord de mer) du lundi au vendredi entre 8h30 et 13h. Le règlement de 70 € (tarif annuel) doit être fait à la régie territoriale (rue de la Liberté). Informations : 05 90 87 50 04.

97150

édité par la société Empreinte SXM
4 ZAC de Bellevue - 97150 Saint-Martin

E-mail : empreintesxm@orange.fr
Tél : 0590 27 74 61 - www.le97150.fr
Impression : DAILY HERALD
4000 exemplaires
N° ISSN 2553-4297 - N° CPPAP 0524C94898
DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Slobodan Milovanovic

DU 4 AU 10 SEPTEMBRE 26

Les PROMOS DE LA Semaine

OUVERT 7/7 DE 7 À 20H.

BAIENETTLÉ BAIEORIENTALE MARIGOT SANDYGROUND OYSTERPOND

2[€] 15
3[€] 15

CHOCO COOKIES 168G MILKA
12,80€ LE KILO

2[€] 85
3[€] 95

BISCUITS 198G M&M'S
14,39€ LE KILO

4[€] 45
6[€] 87

PÉPITO POCKITOS 295G 10X LU
15,08€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

3[€] 15
4[€] 85

NECTAR 2L MULTIFRUIT BELLE FRANCE
1,58€ LE LITRE

2[€] 85
4[€] 95

BANANIA ORIGINAL 400G
7,13€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 65
2[€] 26

PETIT BEURRE CHOCOLAT AU LAIT 150G BELLE FRANCE
11,00€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G NESTLÉ
19,25€ LE KILO

1[€] 85
2[€] 75

CHAMALLOWS L'ORIGINAL 300G HARIBO
6,17€ LE KILO

2[€] 85
4[€] 15

SAVANE CHOCOLAT 210G 7X BROSSARD
13,57€ LE KILO

3[€] 85
5[€] 35

CRUNCH LAIT 2X100G N

Pendant ce temps ... à St-Barth

Afin de vous tenir informés, chaque semaine le 97150 jette un œil sur les activités passées, présentes et à venir de l'île sœur.

USURPATION D'IDENTITÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL TERRITORIAL

Après le préfet Cyrille Le Vély, c'est au tour du président du Conseil territorial de Saint-Barthélemy de faire l'objet d'une usurpation d'identité avec la diffusion, sur différents réseaux sociaux, de contenus frauduleux (articles factices et séquences vidéo) générés grâce à l'intelligence artificielle. Ces contenus trompeurs vantent les mérites d'une prétendue plateforme de placement financier et incitent les citoyens à y investir des fonds. La Collectivité tient à préciser que Xavier Lédée n'a aucun lien avec ces publications et que ces contenus relèvent d'une tentative d'escroquerie en ligne. Face à la gravité de ces faits, une plainte sera déposée auprès de la gendarmerie afin d'identifier et de poursuivre les auteurs de ces agissements. Par ailleurs, la Collectivité appelle l'ensemble de la population à la plus grande vigilance en ne cliquant sur aucun lien figurant dans ces publications suspectes, en ne communiquant sous aucun prétexte coordonnées bancaires ou données personnelles et à informer les personnes les plus vulnérables de l'existence de cette fraude. Pour toute communication de la Collectivité, référez-vous exclusivement aux canaux officiels. Seules les adresses électroniques se terminant par « @comstbarth.fr » sont valides.



COUP DE CHAPEAU À LORENZO MAYER, MÉDAILLÉ D'OR AUX JEUX MÉDITERRANÉENS



Lors de la 20e édition des Jeux Méditerranéens, qui se déroule du 21 août au 3 septembre à Tarente dans les Pouilles italiennes, environ 5 000 athlètes représentant 26 nations se sont affrontés dans 30 disciplines. En voile, mercredi dernier Lorenzo Mayer a remporté la médaille d'or dans l'épreuve « dériveur solitaire homme ». Licencié du Saint-Barth Yacht Club, il a remporté quatre courses sur neuf. À 22 ans, il s'impose sur le circuit. Au classement général, il devance le Grec Marios Stathas et l'Italien Cesare Barabino. Bravo champion !

FORUM DES ASSOCIATIONS : SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Si vous souhaitez découvrir les associations de Saint-Barthélemy, pratiquer une nouvelle activité ou vous investir dans la vie de l'île, la Maison des Associations vous donne rendez-vous samedi 12 septembre de 16 h à 20 h sur les parvis de Wall House et de la Collectivité. Culture, sport, environnement, solidarité, action sociale : vous pourrez rencontrer les associations de l'île, découvrir leurs activités et leurs projets, et échanger directement avec leurs bénévoles. Que vous cherchiez une activité pour la rentrée, souhai-

tiez rejoindre un club ou ayez envie de donner de votre temps, le Forum des Associations est l'occasion idéale de trouver ce qu'il vous faut. Au programme également : une après-midi festive et musicale, ponctuée de nombreuses animations pour petits et grands.

JMC

Le coin des toutous IMPORTANT !

OPÉRATION CADDIE DEMAIN SAMEDI 5 SEPTEMBRE DEVANT SUPER U HOPE ESTATE !

Nous sommes actuellement dans la période la plus « chaude » de la saison cyclonique. Nous vous conseillons donc très sérieusement de faire un stock de croquettes et de boîtes pour vos amis poilus. Le magasin Super U a même créé un endroit bien visible pour les croquettes à un prix spécial ! Merci Super U ! De notre côté, notre association collecte non seulement pour les chiens qui sont pris en charge au siège de l'association, mais aussi pour les personnes qui ont peu de moyens pour nourrir leurs toutous. Croquettes et boîtes sont les bienvenues. De 10 h à 13 h, vous trouverez I Love My Island Dog devant le supermarché et, de 17 h à 19 h, l'association Soualiga Animal Lovers. Merci de penser aux quatre-pattes pendant cette période où tout le monde se doit d'être bien préparé. À demain !

Association I Love My Island Dog



BUZZ

WWW.BUZZSX.M.FR

INFORMATIQUE - MULTIMÉDIA - JEU VIDÉO

ZAC DE HOPE ESTATE

05-90-29-84-22

PRÊT POUR LA SAISON CYCLONIQUE

SOYEZ PRÊT POUR TOUTE TEMPÊTE !

Une énergie fiable quand vous en avez le plus besoin.

159€

PANNEAU SOLAIRE

- ✓ 100 W
- ✓ Léger et flexible
- ✓ Recharge solaire nomade

1499€

DELTA 3 MAX PLUS

- ✓ Autonomie étendue
- ✓ 1 800 W
- ✓ Idéal pour coupures prolongées

799€

DELTA 3 MAX

- ✓ 1 024 Wh
- ✓ 1 800 W
- ✓ Alimentation de secours maison

449€

RIVER 3 MAX

- ✓ 572 Wh
- ✓ 600 W jusqu'à 1 200 W avec X-Boost
- ✓ Autonomie renforcée

249€

RIVER 3

- ✓ 245 Wh
- ✓ 300 W jusqu'à 600 W avec X-Boost
- ✓ Compact et recharge rapide

JUSQU'AU DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026



cote des roses

**Carrefour
market**

*Fresh taste,
Floral elegance*

\$7.99
la bouteille

2 bouteilles achetées
+ 3^e offerte

soit **\$5.33**
la bouteille



1€ = \$1,15
sur les encaissements
en espèces

#53 Union Road COLE BAY +1-721 544-3156
Bush Road 79 PHILIPSBURG +1-721 542-4400

Du lundi au samedi : 8h - 20h
Dimanche : 9h - 14h | www.cmsxm.net



Promotions valables jusqu'au 6 septembre 2026

CÉRÉALES KELLOGG'S
FORMAT CLUB 1.2 à 1.5 kilos
sur une sélection de produits

\$9⁹⁹

CREVETTES CRUES
CENSEA 41-50
SANS QUEUE 907 gr

\$14⁹⁹

SODAS 8 x 33 cl sur une
sélection de produits

\$4⁹⁹

THON PANAMEI
SURGELÉ 454 gr

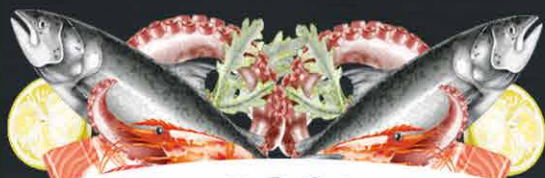
\$6⁹⁹

3X NOUILLES
MARUCHAN 85 gr sur
une sélection de produits

\$1⁹⁹
LES 3 !

POULET ENTIER
SURGELÉ 1.3 kilos

\$2⁹⁹



LA POISSONNERIE
— LE FRAIS —
by Cole Bay

ARRIVAGE
MAREE

CE SAMEDI

EN DIRECT DE
RUNGIS!

Dans la limite des stocks disponibles.
Photos non contractuelles

Du lundi au samedi : 8h - 20h
Dimanche : 9h - 14h

www.cmsxm.net

#53 Union Road COLE BAY

+1-721 542-4400

TAUX DE
CHANGE
1€ = \$1.15

2e édition des Rencontres des Missions Locales ultramarines en Guyane

La première rencontre ultramarine des Missions Locales s'était tenue en juillet 2022 à Saint-Martin, marquant la première décentralisation de la Commission ultramarine des Missions Locales dans les Antilles françaises. C'était au tour de la Guyane, fin août, d'accueillir la deuxième édition, placée sous le signe de l'engagement politique et territorial.

La délégation de l'Union nationale des Missions Locales (UNML), conduite par son président Stéphane Valli, réunissait les présidents et directeurs des Missions Locales de Martinique, de Guadeloupe, de Guyane et de la Mission Locale de Saint-Martin, représentée par Raphaël Sanchez. L'objectif de ces rencontres était de mutualiser les bonnes pratiques entre les territoires et de valoriser le travail accompli.

DÉFENDRE LES SPÉCIFICITÉS DES TERRITOIRES ULTRAMARINS

Les questions d'emploi, avec une attention particulière portée à l'insertion professionnelle, de formation et d'adaptation des dispositifs nationaux aux réalités ultramarines étaient au cœur des échanges. Les sujets abordés concernaient les enjeux propres à la jeunesse ultramarine, la dimension territoriale de l'accompagnement et le modèle économique des Missions Locales, avec pour objectifs de renforcer les collaborations entre réseaux, de partager les pratiques et de sensibiliser les élus et partenaires institutionnels aux besoins spécifiques des structures ultramarines. Le financement des Missions Locales constitue l'un des principaux sujets de préoccupation du réseau. Le projet initial de loi de finances pour 2026 prévoyait une baisse de 13 % des financements. Le président de l'UNML avait alors alerté sur les consé-



quences potentielles de cette diminution sur les capacités d'accompagnement et l'emploi au sein des structures. Cette baisse a finalement été atténuée lors de l'adoption de la loi de finances. Dans une réponse publiée en juin 2026, le ministère du Travail indique que l'effort demandé aux Missions Locales a été « quasiment divisé par deux » par rapport au projet initial. Après une baisse de 6 % en 2025, celle prévue pour 2026 s'établit à 6,5 %. Les budgets baissent, mais le nombre de jeunes ayant besoin de cet accompagnement ne cesse de croître. Les Missions Locales constituent un service public de proximité destiné aux 16-25 ans. Le réseau national compte aujourd'hui 426 Missions Locales et 6 800 lieux d'accueil, qui reçoivent chaque année plus d'un million de jeunes.

A.B

Pass Sport 2026

Le dispositif Pass Sport est une aide financière destinée à couvrir tout ou partie des frais d'inscription dans un club, une association sportive ou une salle de sport partenaire. Cette aide du ministère chargé des Sports s'adresse aux enfants et aux jeunes qui rencontrent des obstacles à la pratique sportive – qu'ils soient d'ordre financier, social ou liés à un handicap. L'objectif : leur permettre d'accéder durablement à une activité physique encadrée, au sein d'un environnement structurant, éducatif et sécurisé. Le Pass Sport permet ainsi aux jeunes, de 6 à 17 ans, sous conditions de ressources et aux étudiants boursiers (jusqu'à 28 ans), de bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur leur adhésion ou leur licence, prise entre le 1er septembre et le 31 décembre 2026. Le



dispositif s'applique également aux jeunes de 6 à 19 ans bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) et aux personnes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés).

Les bénéficiaires recevront leur code Pass Sport directement par courrier électronique mi-septembre, à l'adresse transmise par les organismes partenaires (CAF, MSA, CROUS). Pour l'utiliser, il suffira de présenter le code au club ou à la salle de sport au moment de l'inscription. S'il l'accepte, celui-ci

déduira automatiquement les 50 € de la licence ou de l'abonnement ; le bénéficiaire n'a pas à faire d'avance. Sur le territoire, 37 clubs acceptent le Pass Sport. La liste est consultable sur : www.pass.sports.gouv.fr/v2/trouver-un-club.

AB

THURS. 3RD SEPTEMBER
HIP HOP THURSDAY
DJ RAS TYL
DOORS OPEN 9PM | FREE ENTRY

FRIDAY 4TH SEPTEMBER
WE OUTSIDE
DJ BRUKSHOT DJ PRINCE DJ REDBOI
FREE ENTRY | DOORS OPEN 9PM - 4AM
THE CAVE, AIRPORT RD 14, SIMPSONSBAY

SEPTEMBER 5TH
WORST BEHAVIOR
DJ SHAWTY | DJ SIW'ROO
DOORS OPEN 8:00PM | DRINK SPECIALS ALL NIGHT
THE CAVE ROOFTOP BAR & LOUNGE

SEPTEMBER 6TH
AFTER the BEACH
FRED YORK ON THE DRUMS DJ RAS TYL TURKKS THEM BAND
HOOKAH AND DRINK SPECIALS ALL NIGHT

LE GRAND ST-MARTIN
RESTAURANT COCKTAILS BAR
Cuisine traditionnelle Française & Créole

VENDREDI 4 & SAMEDI 5 SEPTEMBRE
COUSCOUS ROYAL
en plus de la carte habituelle

TOUS LES JOURS FOOTBALL SUR GRAND ECRAN
VENDREDI 4 SEPTEMBRE
À 13H00 LYON / AUXERRE
À 15H00 PARIS SG / MONACO
SAMEDI 5 SEPTEMBRE
À 11H00 LENS / LORIENT
À 15H00 NICE / LE MANS

FERMETURE DU RESTAURANT PENDANT UN MOIS

Tél. : 06 90 54 36 79
06 91 25 85 07
Front de Mer - Marigot
Parking disponible



The Platinum
Adult Entertainment Room

OUVERT de 22h à 5h tous les soirs | Open from 10pm to 5am every evening

Sonesta Maho Beach Resort - +1-721 587 0055



La tournée de Mimi

POUR VOS BONNES SOIRÉES ANIMÉES...

AU LOTUS CLUB (Simpson Bay)



Le Night-Club vous propose, le vendredi 4/9 la 'Labor Day' avec les Dj's VYBZ (Miami), Perfect (SXM) & Ezzy (New York), et le samedi 5/9 sa 'Labor Day-Hip Hop Saturday' avec les Dj's Prince & Blaze et tous les mercredis sa soirée 'Ladies Night' avec les Dj's Wicked & Prince,

AU SOGGY DOLLAR (Simpson Bay)



Le Bar-Club vous invite pour ses soirées dès19h, le vendredi 'Fridazz' Dj Em, le samedi 'Buss A-Lime' avec Control Band & Dj Em, dimanche la Reggae Night' avec Percy Rankin et Bunfire Band & Dj Flexx, puis mar-

di 'Latin Night' avec Latin Sugar Band & Dj Euro, et le mercredi 'Ladies Night' avec Dj Em,

AU CAPTAIN FRENCHY (Grand Case)

Le Beach-Restaurant vous propose le samedi de 19h à 23h Dj Alex sur les 'Années 80', et dimanche 6 septembre sa grande 'Beach Party' dès 18h avec Dj Prince, Siw'Roo, Classy D, Eyedol & Speyenol,

A HUPPEL THE PUB (Simpson Bay)

Le Sports & Music Bar lundis 'vous rappelle tous les vendredis dès 20h sa soirée 'Karaoke' avec Greg, puis tous les lundis dès 20h du Rock-Soul' avec le groupe Melting Pot & ses invités, sans oublier tous les jours sur 4 écrans vos RDV sportifs et dès le mardi 8/9 tous les matches de Football de la Champion's League.

A LA LOTERIE FARM (Pic Paradis)

Le Bar-Restaurant situé à la Réserve Naturelle vous attend tous les samedis pour sa 'Jungle Fest' avec Dj Em, et les dimanches pour sa 'Pool Party' avec différents D's,

AU GRAND ST MARTIN (Marigot)

Le Bar-Restaurant qui vous accueille tous les jours pour le Lunch, avec ses nombreux plats spéciaux en plus de la carte, vous rappelle avant sa fermeture pour un mois ven-

dredi 4/9 & samedis 5/9 le spécial 'Couscous Royal' et vos Rdv Sports en semaine sur grand écran avec le retour du Football en Ligue 1, Liga, et Premier League

AU NOWHERE SPECIAL (Simpson Bay)



Le Rum Bar & Restaurant vous attend à ses soirées, le vendredi 'Block Party' avec les Dj's Blaze, Maestro, Sexer, Siw'Roo, Kenzz & Joseph (drums), le samedi 'Special Saturday' avec Royalty & Krg Band & Dj's, et dimanche 6/9 'Labor Day-Closing Party' avec les Dj's Siw'Roo, Thonyy & Kembe,

AU RENDEZ - VOUS (Porto Cupecoy)

Le Bar-Restaurant vous attend tous les vendredis à son dîner concert avec Alfrédo de 18h30 à 21h30, et le dimanche à son 'Jazz Lunch' de 13h à 16h avec une dizaine de musiciens.

THE CAVE ROOFTOP (Simpson Bay)

Le Bar-Lounge situé sur Airport Road vous

présente ses Dj's Party : le jeudi 3/9 'Hip Hop' avec Dj Ras Tyl & Fred York (drums), vendredi 4/9 'We Outside' avec les Dj's Bruksht, Prince, Redboh, samedi 5/9 'Worst Behavior' avec les Dj's Shawty, Siw'Roo et le dimanche 6/9 'After the Beach' et Dj's Tyl, Turkks & York,

MARY'S BOON RESORT (Simpson Bay)

Le Beach-Restaurant vous propose 7/7 son Lunch & Dinner, avec 'Specials Every Day', tous les Week-ends 'Sexy Saturday' dès 12h avec Dj Sigma et le dimanche sa 'Beach Party' avec Dj Gringo de 13h à 18h.

AU BUCCANEER (Simpson Bay)

Le Bar-Restaurant vous invite à ses animations le vendredi dès 17h avec différents musiciens, samedi pour du 'Reggae' avec Percy & son Band, et dimanche 'Classic Rock' dès 17h avec Lee-Gianfranco.

LE LIVING ROOM (Porto Cupecoy)

Ce Bar-Restaurant sur la place Porto de Cupecoy est ouvert du lundi au dimanche de 17h à 1h, pour vous proposer une savoureuse cuisine Provençale & Catalane avec son chef Stéphane, ainsi que profiter en fin de semaine des animations avec les Dj's Party dès 21h,



BUSS A-LIME
SATURDAY
SEPTEMBER 5

FREE WELCOME DRINK
PARTY STARTS AT 10:00PM
ENTRY: \$10
21+

MUSIC BY
CONTROL BAND & DJ E1

SOGGY DOLLAR BAR - AIRPORT RD 28 - SIMPSONBAY

WWW.SOGGYDOLLARSXM.COM
SOGGYDOLLARBAR SOGGYDOLLARSXM CLUBSDB-SXM



SUN SEPT 6TH
LABOR DAY
WEEKEND 2026
CLOSING PARTY

COME CELEBRATE
JAN BDAY BASH
WITH MUSIC BY
KEMBE • SIW'ROO • THONY
JOSEPH THE DRUMMER • DADDY KEYZ

MOET & CHANDON BELVEDERE Hennessy
Rum Bar & Waterfront Restaurant • Simpson Bay Sint Maarten +1 721-544-2440



LABOR DAY
WEEKEND 2026
FML

NEW YORK
EZZY
HIP HOP
SATURDAYS
SEPT 5TH

DRESS TO IMPRESS
SIMPSON BAY
SINT MAARTEN

MOET & CHANDON BELVEDERE Hennessy
VIP RESERVATIONS +17215887977 OR +590690637568
18 AND OVER / DRESS TO IMPRESS / 111 WELFARE ROAD SIMPSON BAY



Fête du SPORT 2026



SAMEDI 5
SEPTEMBRE 2026



9H00 - 14H00



HALLE DES SPORTS
JEAN-LOUIS
VANTERPOOL

DIRECTION DES SPORTS

0590 77 53 31

directionsports@com-saint-martin.fr

Bâtiment Hirondelles – N° 302 Quartier d'Orléans



www.com-saint-martin.fr



[collectivitedesaintmartinournews](https://www.facebook.com/collectivitedesaintmartinournews)



[collectivitedesaintmartin](https://www.instagram.com/collectivitedesaintmartin)